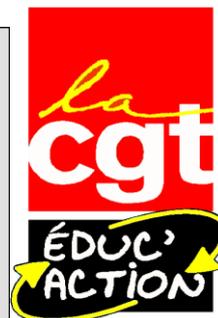




## C.A.P. ACADEMIQUE des Adjoints Techniques de Recherche et Formation

(personnels ATRF et ex personnels de laboratoire de l'éducation nationale)



### PROFESSION DE FOI

Après plusieurs années, la déconcentration de la gestion des personnels de catégorie C n'a rien apporté de positif aux agents. De plus, la LRU et les Responsabilités et Compétences élargies continuent à pousser les universités et écoles à l'externalisation de nombreuses missions et à des suppressions de postes.

#### **La fusion des corps « adjoints techniques de laboratoire » et « adjoints recherche et formation »**

En 2011, le gouvernement décide de fusionner le corps de personnels de laboratoire de l'éducation nationale dans le corps des personnels techniques de l'enseignement supérieur (Ingénieurs, Technicien de Recherche et Formation), suite à cette fusion les personnels de laboratoires des établissements secondaires sont représentés par la CAPA des ATRF au niveau des rectorats

#### **La gestion des personnels à l'université :**

L'autonomie des Universités et autres Etablissements d'Enseignement Supérieur entraîne le démantèlement des cadres nationaux. Oublié le caractère collectif des déroulements de carrières, la mode est l'individualisation en local. Et dans ce cas, il n'y a aucun garde-fou à l'arbitraire, aux pratiques inavouables et au clientélisme. Or, nous connaissons tous les dégâts du chacun pour soi et de l'isolement qui laissent sans défense devant la hiérarchie.

A la CGT, nous sommes déterminés à défendre jusqu'au bout les intérêts des personnels grâce à des procédures collectives. L'égalité de traitement, principe fondamental du statut de fonctionnaire est largement mise en cause par les pouvoirs donnés aux Présidents d'Université ou Directeurs d'Ecole). L'individualisation au prétendu mérite, nous n'en voulons pas ! Ce que nous voulons, c'est l'équité, la justice et la reconnaissance des qualifications.

### **ENSEMBLE obtenons :**

**-La définition de critères applicables à tous et connus de tous**, gages d'efficacité et d'une justice maximales,

**-Le respect de nos droits de fonctionnaires** comme la mutation, la réintégration et le détachement par un véritable mouvement des personnels, avant la publication des concours externes,

**-La reconnaissance des qualifications** par le recensement du sous-classement par rapport aux diplômes et fonctions exercées,

- un statut unique dans lequel tous les personnels bénéficieraient des **mêmes règles de déroulement de carrière** et d'égales rémunérations pour des qualifications similaires,

- un **déroulement continu de carrière** à l'intérieur du corps des Adjoints Techniques

- le **relèvement du plafond** de la grille salariale,

- la prime de participation à la recherche, intégrée au salaire, au même taux de 16% pour tous les personnels de catégorie C,

- **la création des emplois** statutaires nécessaires pour assurer nos missions et nécessaire au bon fonctionnement des établissements secondaires qu'il s'agisse du collège, du lycée général, technique ou professionnel et résorber la précarité.

**Ceci n'est pas un bulletin de vote.**

**En tant qu'élus CGT dans les CAP Académiques des Adjointes Techniques de Recherche et Formation (PRF), nous voulons que les choses bougent. C'est seulement grâce à vous que nous pourrons y arriver, en ayant un maximum d'élus CGT pour travailler ensemble d'élus CGT pour travailler ensemble.**

## **Les CAP Académiques pour quoi faire ?**

Obligatoirement consultées pour émettre un avis sur tous les événements qui jalonnent le déroulement de carrière d'un agent, les CAP ont notamment à siéger :

- sur les propositions de titularisation, de reconduction de stages ou de refus de titularisation,
- sur l'avancement de grade (inscription au tableau d'avancement au grade supérieur),
- sur les bonifications d'échelon (réduction du temps moyen),
- les détachements,
- les mutations,
- les problèmes disciplinaires, etc.

**Majoritaire dans notre pays, la CGT est la première force syndicale qui lutte pour l'emploi, les salaires, la retraite, la protection sociale, la défense du service public et des garanties collectives de nos statuts et de nos carrières. Vous êtes aussi nombreux, au quotidien dans tous les établissements, à faire confiance à l'action et aux valeurs de la CGT.**

## **ATTENTION : POUR CE SCRUTIN, VOTE ELECTRONIQUE !!**

**N'hésitez pas à contacter les représentants CGT pour plus d'informations**



**Votez et faites voter pour les listes :  
FERC SUP CGT/CGT EDUC'ACTION**

**Ceci n'est pas un bulletin de vote.**